

# **BP : MIGRATION ET PRIMO-ARRIVANTS**

## Compte-rendu

Depuis quelques années, l'immigration est devenue un sujet brûlant d'actualité. Entre peur de l'autre et naissance de divers stéréotypes, l'image que les Européens ont des immigrés est aussi mal perçue qu'elle est erronée ! C'est pour cela que nous avons tenu ce Bureau politique.

### **CONTEXTE**

Après avoir brisé quelques idées reçues sur l'immigration, pris connaissance de plusieurs données, nous nous sommes demandés comment se déroulent nos politiques d'accueil, car celles-ci sont un vrai parcours du combattant. Entre l'apprentissage d'une des langues nationales, du système belge ou encore de l'accès à l'éducation et à la formation, ce sont toutes des étapes par lesquelles tout demandeur doit passer. Ainsi, les grandes questions que nous avons abordées portaient sur : comment se déroule cet accueil et ensuite, cette intégration ? Qui est responsable de tout cela et est-ce que le service public fait correctement son job ?

Pour aborder le sujet, nous avons accueilli Nathalie Debusschere, cofondatrice de l'ASBL « L'envol des frontières ». Cette association a pour objectif de créer un espace de rencontre mais a aussi une vocation culturelle sur les questions d'immigration afin de changer le regard des citoyens sur ce sujet. Pour résumer les projets de cette ASBL : informer, débattre et débunker sur les migrations !

### **DÉFINITION DU TERME « MIGRER »**

Avant de commencer, il était nécessaire de préciser ce qu'est le fait de migrer. Un migrant est toute personne qui quitte son lieu de résidence pour franchir une frontière et qui se déplace dans un autre Etat que le sien. De là, il faut préciser le statut de la personne, les raisons et causes de son déplacement ainsi que la durée de son séjour (migration de travail, séjour étudiant, migration climatique...). Dans ce contexte, plus on s'éloigne d'un lieu donné, plus le migrant paraît étranger et donc potentiellement victime de discriminations.

### **LA BELGIQUE ET L'IMMIGRATION**

Dans l'Histoire de la Belgique, les migrations ont eu plusieurs phases. Après la Première guerre mondiale, les Belges ont immigré pour des raisons politiques ou économiques. Après la Seconde, c'était l'inverse, de nombreux travailleurs européens (Italiens surtout) sont venus dans notre pays qui était en pleine croissance et reconstruction. Le choc pétrolier de 1973 mit fin à l'immigration et la tolérance zéro fut appliquée sauf pour le regroupement familial. Depuis les années 80, les règles sont de plus en plus restrictives et la régionalisation a donné la liberté à chaque région de son parcours d'accueil.

La question de l'intégration des migrants a été très tardive en Belgique. En effet, la migration a été pensée par le passé comme un projet d'adaptation conjoncturel de la main d'œuvre. C'était le besoin de travailleurs qui prédominait et la présence de ceux-ci était pensée comme provisoire. L'intégration a toujours été réactive et non proactive, pensée en termes de conflits

économiques, politiques, culturels... Cette non-intégration a mené à la création de quartiers immigrés, où la solidarité prévalait, mais aussi à l'établissement d'un racisme politique et institutionnel de la part de quelques élus. Le sentiment d'exclusion de ces populations a provoqué des révoltes urbaines dans les années 90. A la suite, il y a eu une mise en œuvre d'une politique institutionnalisée d'intégration mais cela reste tout de même récent (moins de 25 ans).

## **UN PRIMO-ARRIVANT : C'EST QUOI ?**

Pour s'intéresser plus particulièrement aux personnes primo-arrivantes, celles-ci ont plus de 18 ans et sont inscrites sur un registre communal. De plus, elles disposent d'un titre de séjour de plus de trois mois et sont depuis moins de trois ans sur le territoire belge. Ce sont soit des personnes européennes, soit des personnes non-européennes mais avec un VISA, soit des demandeurs d'asile ayant obtenu l'asile. Cependant pour ce dernier cas, il n'y a pas de parcours tant que la demande d'asile n'est pas encore aboutie et cela prend parfois des années.

## **L'INTÉGRATION DES PRIMO-ARRIVANTS**

Il y a une différence notoire entre l'accueil des personnes entrantes sur le territoire : Office des étrangers et Fedasil (fédéral) et l'intégration des personnes primo-arrivantes gérée par les régions qui proposent des parcours d'intégration.

## **LE PARCOURS D'INTÉGRATION**

Le parcours d'intégration est l'accompagnement des personnes primo-arrivantes dans l'apprentissage de la langue, de la citoyenneté et de l'insertion socio-professionnelle, avec l'objectif qu'elles puissent mener une vie autonome et participer à la société belge. Le parcours est obligatoire dans les trois régions, même si l'obligation n'est pas encore effective à Bruxelles, via les Bureaux d'accueil des primo-arrivants (BAPA). Ensuite, il est possible de demander la nationalité (conditions strictes et preuves à apporter en matière de : connaissances de la langue, de participation économique, intégration sociale et participation à la communauté d'accueil).

## **DES FREINS À L'INTÉGRATION DE DIFFÉRENTES NATURES**

### **DES FREINS LIÉS À LA LANGUE ET L'ADMINISTRATION**

Il existe de nombreux freins à l'insertion des primo-arrivants. La barrière de la langue en est une mais d'autres de ses composantes entrent en ligne de compte comme l'analphabétisme, la discrimination sur base de l'accent, la culture de l'écrit en Belgique et son langage administratif spécifique. Pour pallier aux difficultés administratives, il peut y avoir recours aux écrivains publics. En outre, la numérisation de l'administration crée une fracture numérique. L'accès informatique n'est pas garanti et l'usage encore moins.

### **DES FREINS LIÉS AU MARCHÉ DU TRAVAIL**

Une fois ces premiers freins passés, il y a ceux liés à l'insertion socio-professionnelle. L'équivalence du diplôme pose problème si celui-ci n'est pas reconnu. Dans ce cas, la personne est considérée comme infraqualifiée. Les métiers sont genrés, souvent dévalorisés et la barrière de la langue est souvent trop forte. L'accès à l'emploi est d'autant plus difficile que les discriminations sont importantes en Belgique qui est parmi les pires d'Europe. Pour

un immigré de première génération, les chances de trouver un emploi sont divisées par trois et l'ascenseur social est cassé pour ces personnes.

## **DES FREINS LIÉS AU LOGEMENT**

A cela s'ajoute l'accès au logement. Les immigrés sont discriminés et victimes du racisme institutionnel et ordinaire même si des règles existent pour les protéger. A cela, s'ajoutent les inégalités socio-économiques. Les discriminations se cumulent pour certains groupes de population, idem pour les inégalités socio-économiques. Plus les inégalités se cumulent, plus le « retard » est difficile à rattraper.

Il y a donc une intégration depuis ces 25 dernières années mais il faut la tempérer avec tous les freins que rencontrent les primo-arrivants. A cette question, il faut se demander si la responsabilité de l'intégration est individuelle ou collective ?

## **COMBATTRE LES DISCRIMINATIONS SUBIES**

Pour faire face aux discriminations, il existe des critères protégés. 21 critères considérés comme « non choisis », sur base desquels on ne peut pas juger/décider et qui permettent de porter plainte pour discrimination :

Sexe et caractéristiques sexuelles ; grossesse, maternité, accouchement, allaitement et PMA ; identité de genre, expression de genre et changement de sexe ; paternité, co-maternité, adoption ; ascendance ; couleur de peau et prétendue race ; nationalité ; origine nationale ou ethnique ; âge ; caractéristiques physiques et génétiques ; convictions politiques ; convictions philosophiques ou religieuses ; convictions syndicales ; état civil ; état de santé actuel ou futur ; fortune ; handicap ; langue (y compris accent) ; naissance ; orientation sexuelle ; origine sociale.

Unia défend l'égalité et lutte contre les discriminations. Il est possible de signaler une discrimination ou un message de haine. Il existe également le service diversité d'Actiris pour l'emploi.

## **QU'EN CONCLURE ?**

Pour tenter une conclusion, le sujet de la migration est vaste et complexe. L'Envol des frontières est un acteur d'information et a une volonté d'éducation permanente sur la thématique migratoire par la (re)contextualisation du sujet.

Nous pouvons d'ailleurs faire un triple constat sur l'intégration des primo-arrivants. D'une part, si les besoins à court terme des migrants sont plus ou moins rencontrés par les différents services d'accueil bruxellois, la question de l'intégration à long terme renvoie à une dynamique sociale beaucoup plus complexe et ne semble actuellement pas avoir trouvé une réponse complète. D'autre part, le parcours d'accueil proposé au sein des BAPA se veut relativement uniforme alors même que les profils et parcours de vie des primo-arrivants sont très variés. Enfin, les inégalités socio-économiques se cumulent et sont profondément ancrées.

Avant de rentrer dans les actions qui seront soumises aux Jeunes, pourquoi ne pas ajouter quelques idées et perspectives pour ouvrir à la discussion :

- Par rapport aux difficultés administratives : automatiser les procédures pour éviter le non-recours aux droits sociaux plutôt que de nombreux formulaires différents.

- Penser à des politiques plus globales de diversité et de lutte contre le racisme. Elles ne doivent pas seulement être ciblées sur l'embauche ou par le biais d'actions mais aussi sur des programmes scolaires, un changement de politique institutionnelle... Exemple : le projet de recherche CAMIM (« Co-créons un meilleur Accueil et une Meilleure Intégration des Migrants à Bruxelles » par le GERME et le BAPA VIA) qui a pour but de maximiser l'impact des services d'intégration destinés aux primo-arrivants en rendant ceux-ci sujets des politiques en la matière plutôt qu'objets.